L@ PUCE À L'OREILLE

N°5 Avril 2008

Bulletin d'information de Grenoble

Sommaire

- **Edito :** Lutter plus pour gagner plus
- **CAISSE PATRONALE :** ST a financé les caisses de l'UIMM.
- **SOLIDARITE :** 2000€ collectés pour Rousset.
- **DISCRIMINATION :** 9 élus CGT de Grenoble en passe d'être rétablis dans leurs droits ?
- **CHSCT :** Commission 0AT, un bon restau pour bien commencer.
- **VIE :** Ils veulent concilier famille et travail.
- **SYNDICAT :** La CGT grenobloise syndique.
- **BON PLAN :** La NVO spécial impôt disponible en kiosque
- **C'est sûr, ça énerve :** ST champion de l'inégalité.

Edito - Edito - Edito - Edito - Edito - Edito -

Lutter plus pour gagner plus ...

Après 3 semaines de grève, les salariés de Rousset ont gagné une prime de 1.9% , générale, attribuée à tous les postés, reconductible d'une année sur l'autre, et non liée à la performance. Avec les 1.7 % déjà contenus dans la politique salariale, cela représente 3.6 % qui en fait sont attribués de manière générale. La direction ne voulait rien lâcher, disant que les négociations étaient closes et que le communiqué officiel sur la politique salariale était « définitif », et se disant « pieds et poings liés ». L'action des salariés de Rousset a su « délier » les mains de la direction et l'a forcée à poursuivre les négociations. Bravo ! À Crolles et à Tours, des actions ont lieu pour revendiquer « 3% d'augmentation générale, 100 € min ».

Et Grenoble ? Il y a eu des débrayages chez les opérateurs, et 8 assemblées générales ont été tenues avec une participation moyenne de 200 – 250 personnes. C'est très bien. Il faut continuer et aller plus loin. Contrairement à ce que chantent certains, ce n'est pas la discussion « à l'amiable » qui permettra d'avancer. C'est le rapport de force, et lui seul. ST se porte bien, elle est généreuse avec les actionnaires (5400 $ par salarié a été versé). Obtenir de meilleures augmentations suppose obtenir une autre répartition des richesses produites, plus favorable aux salariés. ST ne le fera pas spontanément. C'est pourquoi le mouvement sur le site doit gagner en force et en nombre. C'est important d'être plus nombreux. C'est ce qui fait notre force. Il faut s'en convaincre et convaincre nos collègues.

... la preuve par Rousset !

Ensemble le jeudi 1er Mai 2008 !

Les organisations syndicales de l'Isère CGT CFDT FSU FO UNSA UNEF UNL

Salaires, emploi, retraite, santé, études, solidarité

10h, gare Sncf de Grenoble - Arrivée Victor Hugo - Stands, débats, …

CAISSE PATRONALE

ST a financé les caisses de l'UIMM

Savez-vous à combien se monte la cotisation syndicale du site de ST-Grenoble adhérente de l'UDIMEC ? Sûrement pas, mais rassurez-vous la direction du site ne le sait pas non plus. Du moins c'est ce qu'elle a répondu aux élus en CE.

Moins gênée, la direction du site Crollois a de son coté affirmé avoir versé 130000 euros.

Les liens entre ST et l'organisation patronale ne datent pas d'aujourd'hui. Patrice CHASTAGNIER, PDG de ST France, n'est que le président de la puissante UDIMEC, chambre patronale iséroise composante de l'UIMM (600 entreprises adhérentes dont ST, HP, Schneider ...). Dans un entretien accordé à GRE news il avoue disposer d'un budget compris entre 2,5 M€ et 3 M€. Mais rassurez-vous les comptes sont certifiés. Pourtant à la question "Combien l'UDIMEC verse-t-elle à l'UIMM ?" P. CHASTAGNIER ne souhaite pas répondre. On n'en saura pas plus sur le montant versé au MEDEF.

Donc notre direction ne sait rien. Peut-être que notre DRH, Mme SEGURA, pourrait demander à son conjoint, M VAYLET, président du MEDEF Isère ? Recevant quelques deniers, il pourrait avoir quelques réponses ?

A l'heure ou la moindre demande d'investissement, aussi petit soit-elle, fait l'objet d'un traçage et d'une multitude de signatures, cette ignorance laisse songeur. Il est très difficile d'acheter 2 portes manteaux pour la cantine, mais personne n'a vu passer ou autoriser un chèque de plus de 100000 euros. Vous avez dit bizarre ?

SOLIDARITE

2 000€ collectés pour Rousset.

La solidarité est une de nos valeurs fondamentales à la CGT et il était tout à fait normal que nous appelions à l'entraide entre sites dans le cadre des actions menées pour obtenir une augmentation générale de 3%. Les salariés en grève à Rousset ont donc particulièrement apprécié les 2 000€ collectés à Grenoble et nous vous transmettons leurs remerciements.

DISCRIMINATION

9 élus CGT de Grenoble en passe d'être rétablis dans leurs droits ?

Le Code du Travail dans son article **L412-2** interdit à tout employeur de tenir compte de l'appartenance syndicale ou de l'exercice d'une activité syndicale pour arrêter ses décisions en ce qui concerne notamment l'avancement, la promotion, la formation ou la rémunération.

ST ne respectant pas cet article du Code du Travail, les élus CGT de Crolles ont porté plainte pour discrimination syndicale ce qui a contraint la DRH France à signer un accord le 20/04/2007 avec toutes les organisations syndicales pour remédier à cette situation.

A Grenoble, la CGT a soumis à la DRH -en janvier 2008- 9 cas de discrimination syndicale parmi vos élu(e)s ou anciens élu(e)s CGT. La direction a déjà reconnu ses torts pour 4 délégués et

propose des rattrapages de salaires allant de 300 à 1000€ par mois, l'indemnisation du préjudice subi restant à négocier.

Ce 1er résultat est à mettre à l'actif des élus de Crolles, de l'accord négocié principalement entre la CGT et la direction mais aussi à votre soutien. En effet, les élus CGT ne conçoivent pas leur mandat comme une activité de notable ayant à rendre des comptes une fois tous les deux ans lors d'élections, mais comme un engagement de tous les jours auprès de vous, tout en menant une activité professionnelle à part entière et reconnue par l'entreprise.

CHSCT

Commission 0AT : un bon restau pour bien commencer.

La commission 0 Accidents du Travail (0AT) est une commission du CHSCT dont l'objectif est d'analyser les causes des accidents de travail et de trajet touchant des salariés du site. Elle est composée d'élus du CHSCT et « d'invités » ayant une expérience ou une formation dans ce domaine. Avant ce mandat, qui a vu l'élection d'un secrétaire CGC, les élus se mettaient d'accord sur la composition de la commission qui était ensuite présentée au Président du CHSCT (direction) qui l'entérinait. Ce temps là est révolu. Après un simulacre de débat entre élus, il est bien vite apparu, d'une part l'opposition de certains élus CGC et de la direction à la désignation d'un ancien élu CGT dont le travail avait été remarquable dans cette commission et d'autre part des négociations entre CGC et CFDT pour « placer » une invitée CFDT surement de bonne volonté mais complètement novice en la matière… In fine, la direction et le secrétaire du CHSCT ont imposé le nombre et les membres de cette commission, ce qui révèle une certaine conception de la démocratie.

Cerise sur le gâteau, la direction a invité au restaurant les membres de la nouvelle commission pour la féliciter du travail fait… par leurs prédécesseurs (0 AT avec déclaration d'arrêt de travail au 1er trimestre 2008) !!!

Nous avons déclaré sur ce dernier point que nous étions choqués par ce genre d'invitation qui peut être ambiguë, compromettante et heurte notre conception d'élu au service des salariés. Si la direction veut reconnaître le travail des élus, elle doit s'employer à leur assurer une évolution de carrière et de salaire identique à celles des autres salariés.

VIE

Ils veulent concilier famille et travail

Une étude du cabinet de conseil *EQUILIBRES*, menée auprès de 400 cadres pères de famille et âgés de 30 à 40 ans, révèle que 52 % considèrent qu'ils n'ont pas assez de temps pour s'occuper de leurs enfants. Seuls 33 % d'entre eux considèrent qu'ils arrivent à concilier travail et vie de famille.

SYNDICAT

La CGT grenobloise syndique

Seul, chacun dans son coin, c'est accepter l'éternelle histoire du pot de terre contre le pot de fer. Cette situation n'étant pas une fatalité, début avril, le syndicat CGT du site de Grenoble a lancé une campagne de syndicalisation avec un tract dont une partie est résumée ci-dessous :

« La CGT propose un syndicalisme conjuguant propositions, négociations et actions revendicatives.

L'expérience le prouve : il n'y pas de syndicats capables d'obtenir des succès sans qu'il se crée un rapport de forces pour les imposer.

Les organisations qui prétendent réaliser des prouesses par leurs « compétences » ou leur proximité avec la direction ne font au mieux que profiter des mobilisations crées par d'autres, au pire accompagner la mise en place de la politique du patronat.

- ✓ **La CGT est présente** à Grenoble, Crolles, Tours, Rousset et Montrouge.
- ✓ **Les syndicats CGT regroupent des salariés de toutes catégories** : administratifs, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres, opérateurs, techniciens.
- ✓ **Les syndicats CGT sont à l'image des sites où ils sont**. Ainsi à Grenoble les syndiqués et les élus CGT sont en majorité ingénieurs ou cadres. La CGT y a recueilli 35% de voix lors des élections de CE. Elle a obtenu 28% des voix sur l'ensemble ST-France.

***Vos Contacts* pour être plus informé ou rejoindre la CGT ST Grenoble**

- Sur notre site internet : **http://cgt.byrad.org** puis **Info/Adhésion**
- Par courrier interne à **Syndicat CGT BP17** en retournant ce bulletin complété.
- Nos délégué(e)s : Sylvette Gilli, Marc Nauroy, Sandy Bel, Stéphane Martin ou un élu (CE ou DP) »

BON PLAN

La NVO spécial impôt disponible en kiosque.

Vous n'avez pas pu trouver un logement à proximité du site de Grenoble et la distance entre votre domicile et votre lieu de travail excède les 40 kms ? Votre budget essence s'alourdit de mois en mois et vous ne comptez pas avoir plus de 7.3% d'augmentation (hausse moyenne annuelle du prix des carburants de 2003 à 2006) ? Selon les cas, lors de votre déclaration d'impôt, vous pouvez demander la déduction des frais de déplacement comprenant l'usage d'un véhicule apprécié selon un barème fixe, les frais d'essence et de carburant, les frais de stationnement, les péages ainsi que les intérêts d'emprunt d'un achat de véhicule.

Pour en savoir plus, vous aider dans votre déclaration de revenu et vos charges, la « NVO impôts 2008 » est disponible en kiosque à 6 euros, jusqu'au 30 mai.

C'est sûr, ça énerve..

ST champion de l'inégalité.

Bon alors résumons : si vous êtes cadre, vous n'avez pas droit à une augmentation générale mais seulement au mérite. Oui mais votre mérite sera moins bon si vous êtes sur le haut de votre JG, ou considéré comme vieux avec un salaire ‹‹élevé », ou si vous avez besoin de vous « améliorer » même si on vient de vous muter suite à une réorganisation… Ceci dit, vous aurez toujours la possibilité de placer votre argent avec un abondement de 25% de ST. Enfin, si vous n'avez pas été rattrapé par l'inflation et l'explosion des dépenses de votre petite famille qui s'agrandit parce que si c'est le cas, les fins de mois sont surement difficiles et donc pas de surplus avec abondement !!! Enfin, vous pourrez toujours revendre vos RTT.

...mais avec l'humour, y'a de l'espoir